

Sucy, le 1^{er} juillet 2010

Monsieur Jean-Paul HUCHON
Président du Syndicat des Transports
d'Ile-de-France
37 bis-41, rue de Châteaudun
75009 PARIS

Monsieur Pierre MONGIN
Président Directeur Général
RATP
LAC B916
54, quai de la Rapée
75599 PARIS CEDEX 12

MCC/DP/MG

Monsieur le Président, Monsieur le Président Directeur Général,

Le service communication de la Ville de Sucy-en-Brie a été destinataire, il y a 10 jours, d'une plaquette d'informations sur la modification de la circulation des trains de la branche A2 du RER entre la gare La Varenne-Chennevières et la gare de Boissy-Saint-Léger. Cette modification est liée aux travaux de rénovation en cours sur le viaduc de Bonneuil.

Ce dépliant, destiné aux usagers du RER, est à ce jour la seule information de votre part sur ces travaux importants, dont les conséquences sont significatives sur le trafic des RER desservant la gare de Sucy-Bonneuil et la gare terminus de Boissy-Saint-Léger. J'ajoute qu'il convient également de prendre en compte les répercussions sur le fonctionnement de notre réseau de bus local SITUS, en correspondance avec le trafic des RER.

Dans ces conditions, permettez-moi de m'étonner de ne pas avoir été saisie officiellement de la programmation des travaux de rénovation du viaduc ni de leurs conséquences précises sur la régularité des RER. Il semble que les usagers ne soient pas davantage informés de cette situation à la date d'aujourd'hui.

D'après les renseignements que j'ai pu recueillir oralement, en prenant contact avec l'Agence RATP de développement territorial pour le Val-de-Marne, il apparaîtrait que la gare de Sucy-Bonneuil serait desservie par un train toutes les 18 ou 20 minutes, entre le 12 juillet et le 28 août.

.../...

Au vu de l'ensemble de ces éléments, je vous serais reconnaissante de bien vouloir me confirmer par écrit les travaux envisagés et leurs conséquences précises sur la circulation des trains, à travers une grille horaire des départs/arrivées entre les gares de Boissy-Saint-Léger, Sucy-Bonneuil et les principales gares parisiennes, étant entendu qu'un train toutes les 18 minutes me paraît le seuil limite de perturbation acceptable pour les usagers.

Le délai imparti est déjà extrêmement contraint pour adapter la grille horaire des bus du SITUS assurant le rabattement depuis/vers la gare RER ainsi que l'information aux points d'arrêts du territoire desservi.

Si cet intervalle de 18 minutes, tant en heures de pointe qu'en heures creuses, est impossible à réduire, je souhaiterais que puisse être envisagée -en sus de la desserte RER- la mise en service d'une navette par bus sur le trajet La Varenne-Chennevières, Sucy-Bonneuil, Boissy-Saint-Léger.

Dans l'attente de votre réponse rapide, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Marie-Carole CIUNTU

Maire de Sucy-en-Brie
Conseiller Régional d'Ile-de-France
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
du Haut Val-de-Marne